



Journées Armoricaïnes Volley Assis



-

2019

-

Dossier d'information



Les Journées Armoricaines de Volley Assis

Qu'est-ce que c'est ?

- Des rencontres en 4x4, sur 3 étapes, hors compétition officielle.
- Une formule sportive à définir en fonction du nombre d'équipes.

C'est pour qui ?

- Ages : de M17 (sous la responsabilité d'un adulte du club) à Seniors.
- Catégorie : mixité totale (hommes, femmes, PMR, valides).
- Plusieurs clubs peuvent s'associer pour constituer une équipe (groupement de licenciés) dans la mesure où la liste des joueurs est déterminée clairement à l'inscription au tournoi.

C'est où ? C'est quand ?

- 1^{ère} étape le dimanche **24 février 2019** à **Saint-Malo (35)**
 - 2^{ème} étape le dimanche **19 mai 2019** à **Lannion (22)**
 - Etape « finales » lors des mini-volleyades à **Vitré (date du 1^{er} juin à confirmer)**
- Les équipes sont attendues pour **10h30**

Comment inscrire mon équipe ?

- 1/ [Inscrivez votre équipe en ligne](#) dès à présent. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 1^{er} février au plus tard.
- 2/ Confirmez votre présence et inscrivez les noms et n° de licences des joueuses / joueurs (6 personnes max), au plus tard 1 semaine avant les rencontres, par mail à coordination.pri@volleybretagne.fr

Combien ça coûte ?

- Un « droit sportif » de 10 € par équipe et par journée est demandé.
- Remettez votre règlement le jour du tournoi, par chèque ou espèce, aux représentants de la Ligue.

C'est quoi l'idée ?

- Il s'agit, pour cette 1^{ère} édition, d'organiser des rencontres avant tout axées sur la **convivialité**, l'esprit de **partage** et d'**échange** autour d'une pratique inclusive : le volley assis.
- La **formule sportive** des rencontres sera déterminée et vous sera communiquée au préalable, en **fonction du nombre d'équipes**.
- Les dotations récompenseront avant tout l'**assiduité** des équipes sur les 3 journées, l'**implication** des équipes et du club d'accueil. Les **résultats sportifs** seront récompensés selon les moyens restant.
- Il est important que **chaque équipe soit préalablement inscrite pour chaque journée**.

Quelles règles ?

- Règles spécifiques au volley assis
 - Au moment du contact de balle, une partie du corps entre les fesses et les épaules du joueur doit être en contact avec le sol.
 - C'est la position des fesses qui compte par rapport à la ligne de service.
 - Le service peut être contré.
- Règles spécifiques du challenge
 - Dimension du camp : 5,5m (longueur filet) X 4,50m
 - Hauteur du filet (mixte) : 1m10
 - Remplacements libres (dans la limite du règlement)

Quelles règles ? (suite)

- Equipe sans personne avec handicap :
 - Donne +5 points d'avance par set de 25 points à l'équipe adverse
 - Donne +3 points d'avance par set de 15 points à l'équipe adverse
- Equipe incomplète (- de 3 joueurs) : forfait.
- Arbitrage : les rencontres seront arbitrées par les équipes en attente. Chaque équipe doit **venir avec son propre sifflet et désigner un ou plusieurs arbitres.**
- Feuilles de matchs : elles seront établies conjointement par le GSA organisateur et la Ligue.
- Ballons : chaque équipe devra **apporter ses propres ballons.**

Qu'est-ce qu'on mange ?

- Chaque équipe apportera une spécialité culinaire de son cru et les mets seront partagés autour d'un buffet froid.
- La LBVB se réserve le droit de désigner et récompenser les meilleur(s) cuisinier(e)s.
- La LBVB fournira notamment couverts et boissons chaudes et froides.

On en parle ?

- Vous êtes invités à **faire part de vos attentes et vos suggestions** concernant l'organisation de cette 1^{ère} édition.
→ (Contacter coordination.pri@volleybretagne.fr ou rdv sur l'événement de la page Facebook *Team BZH Volley-Ball*)
- Vous êtes aussi invités à :
 - **Relayer et diffuser les informations** concernant l'organisation de ce challenge en amont de l'événement.
 - **Publier vos contenus** (images, vidéos, commentaires) sur la page Facebook Team BZH Volley-Ball, avec a minima une photo de l'équipe. Exemples de comptes à taguer : @FFVolley, @FFVolleyAssis, @paravolleyball.